

Procès-verbal – compte-rendu du conseil d'école n°1
17/10/2024
Ecole du Séquestre

Participants

Nom et prénom	Présent	Absent	Si absent, remplacé ...
Membre de droit, sans participation au vote			
Mme CARNEMOLLA-MANEVILLE, Inspectrice de l'Education nationale		X	
Membres avec participation au vote			
Directrice de l'école – Présidente – Fanny Boursier	X		
Elus (2)			
Mr POUJADE, maire		X	
Mme FRAYSSINET, élue aux affaires scolaires	X		
Enseignants de l'école			
Mme VICIANO	X		
Mme COLOMBIE	X		
Mme NICOLETTI	X		
Mme FERNANDEZ	X		
Mme ROUX	X		
Mme MAGES	X		
Mme GENDRE	X		
Un des membres du RASED		X	
DDEN, Mr DJAVACHVILI		X	
Représentants de parents d'élèves			Membres suppléants
Mme GRILLOT	X		
Mr GRIMAUD		X	
Mme ANDRIEU	X		
Mr GALLEGO	X		
Mme LAVIS	X		
Mme MERIE	X		
Mme ALVERNHE	X		
Participants avec voix consultative pour les sujets les concernant			
Mme ARNOLD, directrice du CLAE	X		
Mme CENDRES, ATSEM	X		
Mme COMBES, ATSEM,	X		
Mme ESQUIROL, ATSEM	X		
Médecin scolaire		X	
Infirmière scolaire		X	
Assistante sociale		X	

Accueil et tour de table ; début du conseil d'école à 18h20

Excusés : Mr Grimaud

Présentation du résultat des élections

1. L'organisation et les actions pédagogiques et éducatives de l'école

1.1 Les classes et l'équipe pédagogique : Présentation

Pour l'année scolaire 2024-2025, l'école comporte 7 classes :

Classe de PS-MS 18 élèves Mme NICOLETTI ATSEM Mme RAFFANEL, Mme COMBES	Classe de PS-MS 20 élèves Mme FERNANDEZ ATSEM Mme CENDRES	Classe de GS-CP 22 élèves Mme ROUX ATSEM Mme ESQUIROL	Classe CP-CE1 23 élèves Mme MAGES
Classe de CE1-CE2 23 élèves Mme COLOMBIE	Classe de CE2-CM2 25 élèves Mme VICIANO	Classe de CM1-CM2 24 élèves Mme BOURSIER	

Accueil des nouvelles collègues : Mme MAGES, Mme FERNANDEZ sur des postes de titulaire ; Mme GENDRE sur le complément de service de Mme BOURSIER ; Mme NICOLETTI comme professeure des écoles stagiaire.

A souligner que nous travaillons dans de bonnes conditions du fait des 7 classes pour 158 élèves. Avec une moyenne de 22 à 23 élèves / classe,

- les conditions d'apprentissage pour les élèves sont satisfaisantes,
- l'attention à chacun et la prise en compte des besoins de chaque élève est possible,
- l'organisation spatiale des classes est plus aérée et confortable pour les élèves et les adultes,
- les conditions d'exercice du métier d'enseignante et d'ATSEM sont forcément plus correctes qu'avec des classes à 28-29 élèves.

1.2 Fonctionnement

1.2.1 Les règles de fonctionnement, en lien avec le contexte de sécurité

Depuis octobre 2023, le plan vigipirate est maintenu en « vigilance renforcée – urgence attentat ». Comme l'an dernier, nous devons limiter les entrées et sorties dans l'école, renforcer la surveillance aux heures d'ouverture des portails, être très vigilants pour toutes les sorties scolaires. Les entrées et sorties déjà réparties sur les 3 portails de l'école permettent de limiter les attroupements. 1 enseignante présente à chaque portail. A 13h50, un seul portail ouvert car peu d'élèves reviennent de manger à la maison. Pour les maternelles, seuls les parents d'élèves de PS et MS peuvent entrer dans l'école pour accompagner leur enfant jusqu'à la porte de la classe. Ils n'entrent plus dans le bâtiment depuis mi-septembre. L'accueil des élèves se fait au portail dès la GS.

Un dispositif provisoire de blocs en plastique a été installé pour sécuriser le portail du bas (côté CLAE), celui qui présente le plus de risques d'accident. C'est le portail d'accès aux secours : il doit donc rester accessible, mais les blocs plastiques permettent de limiter les voitures garées en double file et les risques de traversées intempestives d'élèves. Quels sont les retours sur l'utilisation de ce portail depuis la rentrée 2024 ?

Après deux mois d'utilisation, les parents d'élèves de GS-CP-CE1 sont plutôt satisfaits de l'organisation des entrées et sorties des élèves sur le portail du bas. Certains parents (toujours les mêmes) continuent de s'arrêter en double file devant le portail, mais la grande majorité des familles prend le temps de garer correctement la voiture avant d'amener ou récupérer l'enfant. Le dispositif gagnerait à être pérennisé en dur, avec l'installation de barrières en métal en X autour de ce portail, mais aussi tout au long du trottoir entre le portail du CLAE et le portail de l'angle. Ce type de chantier est géré par la C2A. Les délais de réalisation ne sont pas connus. La mairie a aussi envisagé la possibilité de fermer la rue au moment des entrées et sorties d'école.

La directrice rappelle la responsabilité réglementaire des enseignants au moment de la sortie des enfants :

- Pour les élèves de maternelle : remise de l'enfant à un adulte majeur responsable ;
- Pour les élèves d'élémentaire : l'enseignant est responsable de ses élèves jusqu'au portail. Nous nous assurons que les élèves partent bien avec leurs parents (responsabilité morale). Mais il ne peut être reproché à un enseignant la sortie d'un élève qui désigne un autre adulte que son parent.

1.2.2 Le fonctionnement des classes : des outils et des progressions communes.

- En cycle 1, depuis l'année 2023-2024, nous nous appliquons à faire évoluer les temps de sieste / repos en fonction des besoins des élèves. L'après-midi, Mme FERNANDEZ accueille les MS de 14h à 15h (sauf ceux qui se sont endormis) ; Mme NICOLETTI accueille tous les GS. Travail mené en phonologie.
- En cycle 2 et cycle 3, les enseignantes s'accordent pour utiliser les mêmes méthodes pédagogiques :
 - ⇒ Méthode de lecture (Pilotis) en CP ;
 - ⇒ Méthode de maths (Chaque jour compte) en CE1 ;
 - ⇒ Méthode de maths (MHM) en cycle 3 ;

- ⇒ Méthode de français (Picot) du CE2 au CM2 ;
- ⇒ Les dictées sont harmonisées sur les classes de C3 (en lien avec le programme d'histoire) et de CE2 (Graphémo) ;
- ⇒ Les outils des élèves sont les mêmes : cahier de leçons par cycle, couleurs du cahier du jour, médiateurs, PV pour le travail en cours, PV pour les évaluations, cahier d'arts du CP au CM2, cahier d'anglais du CE1 au CM2...
- De 14h à 15h chaque après-midi, les élèves sont réunies par cohorte pour les activités « Questionner le monde », éventuellement EMC ou littérature : les CP avec Mme Roux ; les CE1 avec Mme Mages ; les CE2 avec Mme Colombié ; les CM1-CM2 en alternance avec Mme Boursier, Mme Gendre ou Mme Viciano (histoire – géographie – sciences – EPS)
- Depuis le 15.10.2024, nous bénéficions des interventions d'une assistante d'anglais Shanyisa, jeune étudiante kenyane. Elle intervient chaque mardi, à raison de 30 à 45 min dans chaque classe du CP au CM2. Du fait de l'organisation des séances de natation, elle interviendra avec les classes de CP-CE1 et PS-MS maternelle de fin février aux vacances d'avril 2025.

1.2.3 Les intervenants extérieurs aux classes : les AESH, les ATSEM, le pôle ressources, les équipes éducatives

- Les ATSEM : Sandrine Esquirol, Adeline Cendres, Valérie Combes travaillent à temps plein à l'école. Valérie Combes est actuellement complétée par Mme Laurence Raffanel sur les matinées. Elles sont salariées de la mairie du Séquestre, mises à disposition de l'école pour intervenir dans les classes de maternelle. Elles sont des éléments indispensables au bon fonctionnement des classes. Adeline et Sandrine assurent des temps de CLAE le matin et le soir. Elles sont présentes avec les enfants au moment de la cantine. Nous remercions la mairie du Séquestre d'être attentif au bien être des élèves de maternelle dans les classes, Elles bénéficient toutes les 3 d'heures de préparation de classe.
- Les AESH : Isabelle PATERNOLLI (1/2 ETP) et Christelle Yovanovitch (1 ETP) travaillent auprès des élèves qui ont une notification de la Maison de l'Autonomie (MDA), donc une reconnaissance de handicap. Elles interviennent en moyenne sur 3 créneaux de 1h30 par semaine auprès 8 élèves ayant une notification, en soutien au travail, maintien de l'attention, organisation et gestion des affaires de classe, création d'outils spécifiques aux besoins de l'élève...
A l'heure actuelle, 5 élèves ayant une notification de la MDA ne bénéficient pas des heures auxquelles ils auraient droit car la DSDEN ne parvient pas à recruter. Cela met ces élèves en difficulté. Par ailleurs, trois élèves ont un dossier en attente d'examen par la MDA. Nous espérons que les heures manquantes d'AESH seront pourvues dans les meilleurs délais.
- Les équipes éducatives : ce sont des réunions qui se déroulent à l'école avec l'enseignante, la directrice, les parents de l'élève et les intervenants extérieurs qui travaillent avec l'élève (par exemple orthophoniste, psychomotricien, psychologue...). Nous échangeons sur les difficultés particulières rencontrées par l'élève dans ses apprentissages, son comportement ou sur le temps périscolaire. L'équipe éducative peut orienter vers des intervenants extérieurs ou s'appuyer sur des organismes existants.
- Les ESS (équipe de suivi de scolarité) sont organisées pour les élèves avec une reconnaissance de handicap de la part de la MDA. Sous la conduite de l'enseignante référente au situation de handicap, les professionnels (enseignants, orthophoniste, psychomotricien...) et les parents font un bilan des aménagements de scolarité et des accompagnements existants, à mettre en place ou à renforcer.
- Le pôle ressource est une instance qui rassemble la psychologue scolaire, des enseignants spécialisés, un conseiller pédagogique, l'Inspectrice de l'EN. Les écoles envoient des « fiches de saisine » qui ciblent des Élèves à Besoins Éducatifs Particuliers pour solliciter une aide particulière : intervention des enseignants spécialisés, observation en classe et bilan psychométrique individuel par la psychologue scolaire...
- Deux embauches de jeunes en service civique sont prévues, pour la bibliothèque et la mise en place d'un potager. Pas de candidature pour l'instant.

1.2.4 Les évaluations nationales du CP au CM2

Depuis cette rentrée 2024, les évaluations nationales s'adressent à tous les élèves du CP au CM2. Elles permettent de faire un point d'étape en début d'année sur les acquisitions de l'année précédente. Les parents ont été reçus individuellement par les enseignantes pour transmettre un graphique des résultats de leur enfant. Les résultats sont difficilement lisibles de manière globale. Une analyse a été menée par les enseignantes pour chaque niveau, de manière à affiner les objectifs de travail et de différenciation, notamment pour prendre en charge ces élèves en APC, en fonction de leurs besoins.

Les APC des prochaines périodes s'adresseront prioritairement aux élèves à besoin ou fragiles.

1.3 La communication avec les familles

L'ENT One est utilisé depuis septembre 2022 pour communiquer avec les familles. Cet outil de communication réunit, dans une même application, une messagerie, un cahier de liaison numérique, et d'autres outils (cahiers multimédias).

Les informations diverses liées à l'école, les prises de rdv, les informations d'absence, les autorisations pour les sorties se font via l'ENT. Cela permet de limiter l'usage des mots papiers : économies de papier, gain de temps pour les enseignantes, les ATSEM et les parents. L'équipe pédagogique remercie la mairie d'avoir accepté de renouveler l'abonnement pour 3 ans (2024-2027).

Les enseignantes sont disponibles sur rdv pour recevoir les parents ; la directrice se rend disponible aussi souvent que nécessaire pour être présente lors de certains rdv.

1.4 Le périscolaire : présentation du fonctionnement du CLAE sur les jours de classe

Sur les jours scolaires, le CLAE (Centre de Loisirs Associé à l'École) prend en charge les enfants sur tous les temps où ils ne sont pas en classe.

Le matin, le centre ouvre à 7h30. Les enfants de maternelle sont accueillis par les ATSEM, mises à disposition par la mairie. Cela permet une continuité entre le temps de CLAE et le temps de classe.

Les enfants des classes élémentaires sont accueillis par les animateurs dans le centre de loisirs.

A 8h35 : les enfants sont accompagnés par les animateurs dans leur classe. Les animateurs restent dans la classe jusqu'à l'arrivée de l'enseignante qui fait l'accueil à la grille (8h45).

Le midi, un animateur référent par classe va chercher les enfants qui restent sur la pause méridienne (repas cantine + temps d'activité).

PS-MS de Mme Nicoletti	Marianne
PS-MS de Mme Fernandez	Christelle
GS-CP de Mme Roux	Manon
CP-CE1 de Mme Mages	CP Coline, CE1 Audrey
CE1-CE2 de Mme Colombié	Jennyfer
CE2 de Mme Viciano	CE2 Céliane, CM2 Jean Paul
CM2 de Mme Viciano + CM1-CM2 de Mme Boursier	Louise

Les enfants mangent avec tous les copains du même niveau.

Tous les jeudis midis, un repas en « cantine silencieuse » est instauré pour tous les élèves : la communication se fait en langue des signes avec 4 gestes élémentaires (merci, s'il te plaît, encore, je n'en veux plus). Les élèves adhèrent, les repas se passent souvent plus rapidement et plus sereinement.

Les élèves de la PS au CP mangent à midi. Les élèves de CE1 au CM2 mangent à 13h.

Le taux d'encadrement est d'environ 1 animateur pour 10 enfants pour les moins de 6 ans ; 1 animateur pour 12 à 14 enfants pour les plus de 6 ans.

Avant ou après le repas, des activités sont proposées, définies avec les enfants : activités sportives (parfois au gymnase), créatives, manuelles ou libres.

A 13h10 les PS sont accompagnés à la sieste. L'endormissement se fait avec les animatrices CLAE.

A 13h20 les MS sont accompagnés en salle de repos ; ils s'allongent et se reposent jusqu'à 14h. S'ils s'endorment, ils restent à la sieste jusqu'à 15h (puis 14h45 à partir de novembre) ; sinon ils redescendent en classe à 14h.

A 13h50, un temps de relaxation est fait par classe, dans ou hors la classe. Le relai est passé à 14h aux enseignantes.

Toutes les transitions entre l'animateur et l'enseignante favorisent les partages d'informations : cela permet une continuité éducative et un accompagnement individualisé.

Le soir, les enfants qui ne sont pas récupérés par leurs parents à la sortie des classes sont sous la responsabilité du CLAE à partir de 16h45.

En général, les enfants savent s'ils vont au CLAE. En cas de doute, l'enfant peut aller à la grille avec l'enseignante et basculer sur le CLAE si ses parents ne sont pas là.

Les enfants goûtent avec leur propre goûter ; du pain et des fruits sont proposés chaque jour. Des activités peuvent être proposées, mais les enfants sont plus en demande de temps libre en fin de journée. Les lundis et jeudis, un temps d'étude a lieu de 17h à 17h30 pour tous les élèves du CE1 au CM2. Les effectifs sont nombreux, le temps d'aide aux devoirs a donc été repensé cette année :

- Les CE1-CE2 sont dans une classe, en présence d'un animateur et d'Adeline ;
- Les CM1-CM2 sont dans une autre classe avec Louise.

Le CLAE ferme à 18h30.

L'équipe pédagogique apprécie la grande qualité de travail entre l'équipe du CLAE et l'équipe enseignante, qui permet un échange constant d'informations et une vraie prise en charge des élèves dans la globalité de leur journée à l'école.

La mairie souligne également l'attention que porte le CLAE pour mettre l'enfant au centre des préoccupations. La longévité de cette association est essentielle à la commune et au bien-être des enfants et des familles.

2. Les projets : école, cycles, classes

2.1 Projet d'école :

Quoi ?	Qui ?	Quand ?
Prix des Incorruptibles	Toutes les classes	Lecture tout au long de l'année Vote pour élire le livre préféré des élèves en avril ou mai
La grande lessive	Toutes les classes	Première date d'expo le 17.10.2024 reportée à une date ultérieure du fait des conditions météo. Deuxième date en mars ou avril
Spectacle	Toutes les classes	En cours d'organisation : spectacle « Mr Wilson » Marionnette par la compagnie La Bobèche
Olympiades	Toutes les classes	Vendredi 28 mars rencontre pré-olympiades Vendredi 4 avril : olympiades multilingues et handisport sur la matinée, durant la semaine olympique et paralympique
Ramassage des déchets	Toutes les classes	Jeudi 7 novembre de 15h30 à 16h30
Chanson du 11 novembre	CP au CM2	Répétitions en classe et en groupe école Chant lors de la cérémonie du 11 novembre

2.2 Projets de cycles ou de classe

Cycle 1 :

- Thématique commune pour les PS-MS-GS : les cinq sens, déclinée toute l'année
- Affiliation à l'USEP : 3 rencontres. Habiletés motrices, rando contée, escape game
- GS : natation en P5 – 2 séances par semaine (mai-juin)
- MS : natation en P5 – séances tous les jours durant 2 semaines (mai)
- Spectacle FOL pour les PS-MS : « Les petits papiers » en octobre et « Globule » en juin
- Auteur / illustrateur dans le cadre du salon du livre jeunesse d'Albi : en cours d'organisation
- Visite au Château-musée du Cayla : ateliers sur les cinq sens

Cycle 2 :

- CP natation en P2 – 2 séances par semaine (novembre-décembre)
- CE1 natation en P5 – 2 séances par semaine (mai-juin)
- Affiliation USEP : 2 rencontres. GS CP Timalins/Timalines (mars), tous les CP Gymnastique (avril)
- Classe de CE1-CE2 : Parcours départemental danse. 1 spectacle à la SNA (mars) + 4 ateliers avec un danseur + 1 atelier d'écriture
- Classe de CP + CP-CE1 : visite au Château-musée du Cayla : création d'un livre-objet
- Cohorte des CE2 : permis piéton + intervention de la gendarmerie pour valider le permis-piéton
- Cohorte des CE2 : parcours scientifique avec des étudiants de l'Université Champollion

Cycle 3 :

- CM1 et CM2 sans ASNS : natation en P5 – 2 séances par semaine (mai-juin). 26 élèves
- Cycle Savoir rouler à vélo : partenariat avec la C2A et l'association Albi vélo-sport ; en cours d'organisation
- Affiliation USEP : 3 rencontres. Triathlon (Atlantis), Ekiden (Stadium d'Albi), P'tit tour à vélo (circuit).
- Projet départemental théâtre « Les classiques du contemporain » : lecture de pièces de théâtre en classe, 2 spectacles (novembre et mars), 5 interventions d'un comédien, mise en scène d'extraits de la pièce choisie par les élèves, rencontres départementales.
- Cohorte des CM1 et des CM2 : parcours scientifique avec des étudiants de l'Université Champollion
- Les gestes qui sauvent : sensibilisation des CM1 et CM2 aux gestes de premiers secours, formation animée par un organisme habilité (type Protection civile). Action en partenariat école / CLAE, sur le temps scolaire et le temps périscolaire
- Sensibilisation aux usages du numérique : actions en partenariat école / CLAE

3 Les aspects règlementaires de la vie de l'école

3.1 Le Règlement intérieur

Il n'y a pas de changement par rapport à celui de 2023-2024.

Vote du RI par les membres du CE

Vote contre 0	Abstention 0	Vote pour 13
---------------	--------------	--------------

Le règlement intérieur est adopté.

3.2 Les exercices incendie et exercices de PPMS intrusion

- Le premier exercice incendie a eu lieu le vendredi 11 octobre. Evacuation en bon ordre. Les enseignantes restent en charge de la surveillance des élèves. Adeline Cendres est chargée de la fermeture du compteur électrique. Valérie Combes est chargée de la fermeture du compteur de gaz (cour des maternelles). Fanny Boursier est chargée des contacts avec les pompiers et les autorités.
- Un deuxième exercice incendie aura lieu dans l'année (fin mars - début avril 2025).
- Le premier exercice du PPMS intrusion malveillante (plan particulier de mise en sûreté) a lieu le jeudi 17 octobre. Les parents de maternelle ont été prévenus au préalable par l'ENT. Un boîtier est installé dans chaque pièce de l'école pour déclencher l'alerte en cas d'intrusion malveillante. Les élèves, enseignantes et ATSEM se barricadent dans les classes, et restent cachés, portes intérieures et extérieures fermées à clés. L'exercice a duré environ 10 minutes. Les Ateliers étaient présents pour veiller à la bonne marche du dispositif d'alerte. La mairie, la crèche, le CLAE et la gendarmerie sont également informés car le dispositif sonore se déclenche dans tous les bâtiments. Toutes les portes donnant sur l'extérieur étaient bien verrouillées. Dans les classes de maternelle, l'exercice a été présenté sous forme de jeu du gros chat qui essaie de manger les petites souris. Aucun enfant n'a pleuré. Un temps a été pris après l'exercice pour que chacun exprime ses craintes. Le boîtier de la classe 5 a été défectueux (pas de sonnerie).
- Un deuxième exercice PPMS intrusion malveillante aura lieu dans l'année (mai 2025).
- Durant la deuxième période (début décembre), un exercice de PPMS « Risques majeurs naturels et technologiques » aura lieu. Il s'agit là de se préparer à un accident (par exemple camion de produits dangereux accidentés à proximité de l'école ou accident nucléaires) ou à un événement météorologique majeur (tempête, inondation...). Renouvellement des réserves d'eau, de biscuits, de sucre à prévoir.

3.3 Registres divers : DUER, RSST, Registre signalement danger grave et imminent

Plusieurs registres sont règlementairement présents dans l'école. Ils peuvent être sous forme numérique ou sous forme papier :

- Le Document Unique d'évaluation des risques DUER : sous forme numérique
- Le Registre Santé Sécurité au Travail RSST : sous forme numérique
- Le Registre de signalement d'un danger grave et imminent : sous forme papier
- Le Registre des élèves inscrits : sous forme numérique et papier

Ces documents sont à disposition des personnels, de la mairie et des représentants de parents d'élèves dans le bureau de la direction.

3.4 Les travaux dans l'école

L'équipe tient à remercier la mairie pour son implication dans les travaux réalisés et dans la réactivité pour répondre aux besoins de l'école.

Fait :

- Nombreux petits travaux d'entretien et d'aménagement des locaux (petites réparations, installation d'étagères ou d'un nouveau tableau, installation de nouveaux porte-manteaux, entretien des sanitaires, installation des balles de tennis sous les pieds des chaises des classes, montage ou transfert ou évacuation de petits mobiliers...)
- Renouvellement d'une partie du mobilier de la classe 6 ; réception et montage des nouveaux meubles
- Sécurisation provisoire du portail côté CLAE + le long du trottoir entre le portail du bas et le portail de l'angle
- Création d'un stop sur la sortie de la rue Francis Carco, réfection des passages piétons – C2A
- Réfection partielle du toit de l'école : faîtage et toit arrondi au-dessus des sanitaires. Il semble que la majeure partie des fuites aient cessé (toilettes classe 6, toilettes classe 4, dortoirs des PS). Cependant, 2 nouvelles fuites ont été signalées : classe 5 + bureau directrice + salle de motricité. A suivre...

A venir, à l'étude ou demandé :

- Rénovation des toilettes de la maternelle pour des toilettes individuelles, plus respectueux de l'intimité des élèves. Devis en cours
- Murs dégradés ou vétustes dans les pièces d'eau (toilettes et évier) : à rénover
- Peinture : nombreux chantiers intérieurs et extérieurs à envisager
- Préau : travaux d'isolation phonique demandés. Devis en cours
- Installation d'un abri au niveau du portail de l'angle : aucune protection contre les intempéries pour le moment.
- Installation d'un 2^{ème} parking vélo en face des classes 2-3 (nov 2024) – C2A
- Installation de barrières en X de sécurisation du portail côté CLAE + le long du trottoir entre le portail du bas et le portail de l'angle – C2A

4 La coopérative scolaire OCCE

Présentation du budget prévisionnel 2024-2025

Recettes de la coopérative scolaire - école du Séquestre - 2024-2025

Evénement	Date	Montant
Solde 2023-2024	01/09/2024	3930
Cotisation parents	30/09/2024	854
Don APE		(en 2023 = 1700 €)
Photographe		(en 2023 = environ 1000 €)
Subvention mairie		(en avril 2024 = 2000 €)
TOTAL AU 17.10.2024		4784

Dépenses de la coopérative scolaire - école du Séquestre - 2024-2025

Evénement	Date	Montant
Adhésion OCCE	01/09/2024	442
Abonnement Hibouthèque	01/09/2024	45
Budget classe	30/06/2025	350
Inscription prix des Incorruptibles	01/09/2024	640
Spectacle FOL cycle 1	03/10/2024	260
Spectacle FOL cycle 1 période 5	Période 5	260
Illustratrice C1 - C2	Période 4	350
Spectacle Concert marionnettes période 5	Période 5	1400
Projet 5 sens cycle 1 - visite au Musée du Cayla	Période 4 ?	
Projet livre-objet cycle 2 - visite au Musée du Cayla	Période 4 ?	
Affiliation USEP 5,5 classes	30/09/2024	748,75
Transports USEP C1 - 3 rencontres	P2-P4-P5	270
Transports USEP C2 - 2 rencontres	Période 4	270
Transports USEP C3 - 3 rencontres (1 avec déplacement en vélo)	Période 2-5	180
Projet dép danse classe CE1-CE2 Inscription	Période 3-4-5	300
Projet dép danse classe CE1-CE2 spectacle	Période 3	115
Projet dép danse classe CE1-CE2 transports x 2	Période 3-5	180
Projet dép théâtre classes 3-5 Inscription	Périodes 3-4-5	600
Projet dép théâtre classes 3-5 spectacle 1	Période 2	240
Projet dép théâtre classes 3-5 spectacle 2	Période 4	240
Projet dép théâtre classes 3-5 transport rencontres départementales	Période 5	90
Projet scientifique CE2-CM1-CM2 - transport	Période 3-4-5	180
Cadeau Noël par classe	Période 2	600
Self visite collègue 3,65 x 18	30/04/2024	66
Transport visite collègue	30/04/2024	89
Transport CM2 comédie musicale	Période 5	89
TOTAL AU 17.10.2024		8004,75

Solde négatif au 17.10.2024 de 3220,75 €.

Il nous manque les infos :

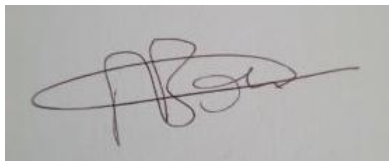
- du montant qui sera reversé par le photographe (en 2023 : 1021 €)
- du montant du don de l'APE (en 2023 : 1700 €)
- du montant de la subvention mairie pour 2025 (en avril 2024 : 2000 €)

Des choix seront peut-être nécessaires sur certaines actions pas encore confirmées à ce jour (cadeau de Noël des classes, accueil d'un auteur, spectacle de marionnettes...)

5 Questions diverses

A épuisement de l'ordre du jour, clôture de la séance par la Présidente du conseil d'école à 20h

Fanny Boursier,
Présidente et directrice de l'école

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'F. Boursier', written in a cursive style.

Stéphanie Viciano,
Secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Stéphanie Viciano', written in a cursive style.